

Inscription

Chers Parents,
Chers Élèves,

Parmi la large palette d'ensembles musicaux proposés aux élèves au CO de la Gruyère, le chœur de 11^H occupe une place importante dans le sens où il permet à tous les élèves, y compris ceux qui ne suivent pas de formation musicale en dehors du cadre scolaire, de vivre une fois de l'intérieur la préparation d'un concert de grande envergure. Parmi les œuvres déjà interprétées par le chœur de 11^H, citons par exemple le *Gospel Magnificat* de Robert Ray, la *Misa a Buenos Aires (misatango)* de Martín Palmeri et des extraits de la comédie musicale *Les Misérables* qui ont fait vibrer le public venu nombreux et les élèves qui étaient les interprètes de ces moments riches en émotion musicale !

C'est à vous maintenant, chers élèves de 11^H, de prendre la relève de cette belle tradition vocale et d'être les interprètes des prochains **concerts qui auront lieu les 13 et 14 juin 2019**.

Organisation du chœur de 11^H

L'élève au CO de la Gruyère a le choix entre différentes options pour son cours de musique : le chœur de 11^H en est une. D'un point de vue organisationnel, cela signifie que l'élève qui choisit de s'inscrire au chœur de 11^H se rend à l'étude au moment où ses camarades de classe se rendent au cours de musique inscrit à l'horaire. Par contre, il se rend chaque semaine à la répétition du chœur au moment qui lui est communiqué en début d'année scolaire. La participation au chœur de 11^H n'engendre donc pas de charge de travail supplémentaire. **Chaque élève participe néanmoins au premier cours de musique avec sa classe afin de recevoir les informations utiles.**

L'élève qui choisit l'option chœur de 11^H doit remplir :

1. **le formulaire d'inscription en ligne** que l'on trouve sur le site internet du CO, **d'ici le samedi 1^{er} septembre 19h00** ;
2. **le contrat d'inscription papier, signé par lui-même et par ses parents**. Ce contrat est à apporter **le lundi 3 septembre soit à 13h10 soit à 15h45 en salle de mus. 2.19**.

Les répétitions du chœur auront lieu chaque mardi de 11h40 à 12h30, à partir du mardi 4 septembre.

Afin de mener à bien ce projet musical et de réunir tous les chanteurs du CO de la Gruyère (CO de Bulle, de Riaz et de La Tour-de-Trême), nous aurons deux samedis matin de travail sur l'année. Les autres répétitions d'ensemble auront lieu sur temps scolaire.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question. Vous trouverez mes coordonnées dans la signature de cette lettre.



Dates à copier dans l'agenda de l'élève ET l'agenda familial

| Date | Heure | Lieu | Événement |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------|--|
| jeudi, 6 décembre 2018 | 8h10 à 11h35 | aula CO de Bulle | répétition (sur temps scolaire dans le cadre d'une journée de musique) |
| samedi, 9 février 2019 | 8h30 à 11h30 | aula CO de Bulle | répétition |
| lundi, 1 ^{er} avril 2019 | 8h10 à 11h35 | aula CO de Bulle | répétition (sur temps scolaire dans le cadre d'une journée de musique) |
| samedi, 25 mai 2019 | 8h30 à 11h30 | aula CO de Bulle | répétition |
| mardi, 11 juin 2019 | 8h10 à 11h35 | lieu à définir | répétition générale no 1 |
| jeudi, 13 juin 2019 | 12h30 à 16h00 | lieu à définir | répétition générale no 2 |
| jeudi, 13 juin 2019 | 18h00 à 22h00 | lieu à définir | raccord puis concert no 1 |
| vendredi, 14 juin 2019 | 18h00 à 22h00 | lieu à définir | raccord puis concert no 2 |
| vendredi, 5 juillet 2019 | horaire à définir | lieu à définir | prestation dans le cadre de la cérémonie de clôture |

Résumé des tâches et délais

| | Tâches / Informations | Délai |
|----------|---|--|
| 1 | Relever les dates importantes dans son propre agenda / carnet de devoirs ET dans l'agenda de la famille. | Dès la réception de cette lettre. |
| 2 | Compléter le formulaire d'inscription en ligne concernant le choeur de 11 ^H (se rendre sur le site internet du CO pour ce faire). | Jusqu'au samedi 1 ^{er} septembre 19h00, dernier délai |
| 3 | Rendre le contrat d'inscription papier ci-joint complété et signé. | Lundi 3 septembre à 13h10 ou 15h45 (salle de musique 2.19) |
| 4 | Venir à la première répétition avec un dossier noir à élastique (qui servira à classer les partitions), un crayon de papier et son carnet de devoirs. | Mardi 4 septembre à 11h40 (salle de répétition 2.20) |

Je me réjouis de vivre ce projet musical avec vous et vous souhaite, chers Parents, chers Élèves, une agréable et enrichissante année scolaire !

Marie Grandjean
Directrice du choeur de 11^H
marie.grandjean@fr.educanet2.ch
079 236 48 06

CONTRAT

à compléter et à retourner à Marie Grandjean
le lundi 3 septembre, soit à 13h10, soit à 15h45
en salle de musique 2.19

À l'attention de l'élève :

Je m'inscris au chœur de 11^H du CO de la Gruyère et m'engage à avoir une attitude positive au sein de cet ensemble et à être présentE aux répétitions hebdomadaires, aux répétitions d'ensemble (CO de Bulle, de Riaz et de La Tour-de-Trême réunis, répétitions qui auront lieu quatre fois une demi-journée durant l'année : deux fois sur temps scolaire en accord avec la direction et deux fois un samedi matin) ainsi qu'aux concerts du mois de juin 2019.

Nom : Prénom : Classe :

Signature de l'élève :

À l'attention des parents :

Nous certifions avoir pris connaissance des informations concernant le chœur de 11^H du CO de la Gruyère et nous attestons que notre fils/fille participera durant l'année scolaire 2018-2019 aux activités du chœur.

Date : Signature des parents :